



N° 43470-2023/1-ACTS/DDDT

Date du : 6 mars 2023

Rapport de présentation

OBJET : portant modification de la délibération n° 92-2021/APS approuvant la convention constitutive du groupement d'intérêt public "Agence calédonienne de l'innovation"

PJ : un projet de délibération

Le 17 novembre 2021, l'assemblée de la province Sud a approuvé la participation de la collectivité au sein du groupement d'intérêt public (GIP) « Agence calédonienne de l'innovation ».

Toutefois, il apparaît que le nom du GIP n'était pas correct en ce que ce dernier se dénomme « Technopole de la Nouvelle-Calédonie ».

Afin de corriger cette erreur matérielle, il vous est proposé de procéder à la modification de l'intitulé de la délibération citée en objet ainsi que de son article 1.

Tel est l'objet de la présente délibération que j'ai l'honneur de soumettre à votre approbation.